



Communiqué n° 1429

## Aide à l'achat d'un 1<sup>er</sup> équipement de Sécurité Routière - Rehausseur auto Groupe 2/3



Votre enfant grandit, le CAES de l'ex SNEPC participe à l'achat d'un équipement de sécurité de type rehausseur de groupe 2/3.

Nous vous accorderons un remboursement à concurrence de **30 €** sur présentation d'une facture (Une seule subvention par enfant d'un âge égal ou inférieur à 10 ans).

Cette subvention est accordée aux adhérents internes à jour de leur cotisation.

Pour obtenir votre subvention, vous devez fournir :

- Le document de demande joint,
- La facture de l'achat du rehausseur,
- Votre RIB pour un remboursement par virement.

Si vous ne désirez pas recevoir votre subvention par virement bancaire, merci de rajouter une enveloppe timbrée, libellée à vos nom et adresse, pour recevoir le remboursement par chèque.

Demande à envoyer à l'adresse suivante :

**Nathalie VERPILLOT**  
**Centre d'examens des permis de conduire**  
**17 avenue du Grand Sablon**  
**38700 LA TRONCHE**



Formulaire de demande de subvention  
Aide pour l'achat d'un rehausseur

Nom et prénom de l'adhérent : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

- Facture de l'achat du rehausseur
- RIB (pour une 1<sup>ère</sup> demande) pour un remboursement par virement  
**Ou**
- Une enveloppe timbrée pour un remboursement par chèque

Date : \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

----- réservée au CAES -----

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

- Justificatif
- RIB ou enveloppe

Montant : \_\_\_\_\_ - Date de paiement : \_\_\_\_\_

- Virement n° \_\_\_\_\_

- Chèque n° \_\_\_\_\_